

Ledouble

Le reporting extra-financier : enjeux, débats et acteurs

Dominique LEDOUBLE

INTRODUCTION

- Les sigles foisonnent : RSE, ESG, GRI, IIRC...
- Les textes se multiplient : de la *soft law* à la réglementation pure et dure
- C'est le thème de multiples colloques et études. Parmi les derniers en date :
 - Le séminaire de l'École de Mines sur l'évaluation des impacts environnementaux
 - Le classement d'Enjeux/Les Echos
 - L'enquête de l'AFIC
- Bref la RSE est un « sujet à la mode »

LES ENJEUX

- Les entreprises sont soumises à une pression croissante visant à établir et à publier des informations sur sa politique RSE :
 - Responsabilité environnementale
 - Politique sociale et sociétale
 - Règles de gouvernance
- La pression vient :
 - Pour les grandes entreprises : du marché financier
 - Pour les PME : de leurs donneurs d'ordre
 - Pour toutes les entreprises : de la réglementation et des acteurs de la société civile

LES ENJEUX

- Vers une plus grande standardisation de l'information publiée :
 - Comparabilité dans le temps
 - Comparabilité dans l'espace
- Par le biais de la gouvernance, vers une intégration des sujets RSE :
 - dans la politique générale d'identification et de gestion des risques
 - Dans le mode de rémunération des dirigeants
- Va-t-on vers un management « holistique » intégrant le financier et le non financier ?
 - C'est un débat ouvert notamment par l'IIRC
 - C'est progressivement une réalité dans les entreprises

La multiplicité des acteurs

- Les institutions étatiques ou interétatiques:
 - La France avec la loi Grenelle II
 - L'Europe avec la Directive du 18 juin 2014 sur le reporting extra-financier
 - L'OCDE avec les principes directeurs applicables aux multinationales
 - L'ONU avec le Global Compact
- Les autorités administratives indépendantes
 - En charge des marchés financiers (AMF)
 - En charge des règles comptables (ANC)
 - En charge de la régulation d'une industrie (ASN, CSA...)

La multiplicité des acteurs

- Les initiatives collectives de la société civile :
 - La Global Reporting Initiative (GRI), référence incontournable en matière de définition et de mesure des informations non financières
 - Le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), collectif de dirigeants de grandes entreprises
 - Le Sustainability Accounting Standards Board (SASB), organisme américain de normalisation des informations non financières par branche d'activité
 - L'International Integrated Reporting Council (IIRC), émanation des milieux financiers et comptables, poussant à l'intégration des données financières et extra financières dans les processus de reporting
- Les acteurs privés directement intéressés :
 - Les grands fournisseurs d'information (Bloomberg, Thomson...)
 - Les agences de notation extra-financière
 - Les experts et consultants dans le domaine

Les débats

- Les débats portent sur :
 - l'information à fournir
 - l'utilité de l'information à fournir
 - l'adhésion des acteurs
- Sur l'information à fournir
 - Le principe appliquer/expliciter : comment l'interpréter ? Combien de temps va-t-il durer dans le contexte français ?
 - La matérialité des thèmes abordés : qui l'apprécie ? Est-ce compatible avec les soucis de comparabilité ?
 - Information chiffrée/littéraire : tout n'est pas chiffrable et il vaut sans doute mieux une bonne explication qu'un chiffre bricolé mais les rapports verts des années 90 ont laissé de mauvais souvenirs
 - Quel périmètre ? C'est une question applicable à beaucoup de thèmes et particulièrement à celui de la chaîne amont (fournisseurs) et aval (consommateurs/clients)

- Sur l'utilité de l'information fournie
 - La métrique reste sommaire :
 - La mesure de certaines réalités physiques n'est pas univoque et les biais qui sont liés à chaque méthode ne sont pas nécessairement évidents ou expliqués
 - Par différence avec l'information comptable, l'information RSE ne peut être résumée qu'au moyen de formes polynomiales dont les paramètres sont largement subjectifs
 - La fiabilité pose encore question
 - L'exhaustivité de l'information sur un domaine déterminé n'est pas garantie
 - Les processus de collecte et de traitement de l'information sont encore très rudimentaires et leur fiabilité est perfectible
 - Les modalités de contrôle externe et de restitution des travaux réalisés restent en débat

Les débats

- Sur la réticence des acteurs
 - Les directeurs financiers sont le plus souvent réticents à aller de l'avant et les responsables RSE/DD se heurtent à un mur. Il faut donc que la Direction Générale et le conseil d'administration s'impliquent
 - Les questions juridiques liées à la publication d'une information nouvelle ne sont pas réglées :
 - Souci de la concurrence
 - Augmentation de la responsabilité
 - Effet de cliquet redouté
 - L'internalisation des questions de RSE dans une grande entreprise est un processus long, générateur de tensions et coûteux. D'où la question inévitable : cela en vaut-il la peine ? N'est-ce pas un luxe inutile dans une période difficile ?

La durabilité de la RSE

- Est-ce un mode passagère ? *A priori* non ; les capitaux investis dans l'ISR augmentent régulièrement, l'intérêt des analystes et des gérants de portefeuille pour ces questions augmente, la réglementation suit son chemin
- Au-delà d'une meilleure gestion de la conformité, la RSE va-t-elle entraîner une vraie modification du management des entreprises ? Il est encore trop tôt pour le dire
- La question de la corrélation entre la RSE et la performance reste controversée, faute de séries chronologiques longues et homogènes, faute aussi de percées méthodologiques sur la métrique, qui exigent des volumes de recherche plus importants

Pour conclure

- Le panel d'entreprises volontaires pour appliquer les préceptes du Reporting Intégré est un champ d'observation intéressant
- L'appréciation des entreprises qui sont entrées dans le processus du *reporting intégré* est très largement favorable :
 - Elles ont une idée plus claire de leur processus de création de valeur
 - Il s'ensuit un changement dans la mesure de la performance
 - Les parties prenantes ont une meilleure compréhension des objectifs de l'entreprise
 - Il s'instaure une meilleure coopération entre les services
- Le message est donc très positif même s'il émane d'entreprises volontaires et donc convaincues de la démarche. C'est l'élargissement de ce mouvement qui doit être maintenant réussi.

Ledouble

15 rue d'Astorg
75008 Paris
www.ledouble.fr